

Inscrivez-vous dès aujourd'hui!

Inscription prioritaire

Nom du Club : |_|_|_|_|

Cté entreprise/association : |__|_|_|_|_|_|_|

<u>Certificat médical ou licence</u>: Les courses et la marche sportive nature sont ouvertes aux licenciés F.F.A. ainsi qu'aux non-licenciés F.F.A. remplissant les conditions minimales d'âge. Les coureurs devront fournir à l'inscription :

- soit une copie de leur licence sportive FFA et FFIriathlon de la saison en cours.
 Les licences compétition FSCF, FSGT, UPOLEP de la asison en cours sont acceptées si elles font apparaître de facon précise la mention athlétisme.
- 2. soit un certificat médical comportant la mention de non contre-indication à la pratique de l'athletisme en compétition ou de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

Obligatoire pour tous:

je dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident. J'ai pris connaissance du règlement.

J'autorise mon enfant à participer aux Courses de Strasbourg 2009 (signature du représentant légal).

Date :	
Signature :	

COURSES À PIED

□ 5 km enfants (nés entre 1992 et 1995) : 8 €

J 5 km adultes : 10 €

☐ 10 km enfants (nés en 1992 et 1993) : 8€

☐ 10 km adultes classant : 11€

► Mon temps escompté sur 10 km : h mn (à remplir)

Semi-marathon classant: 14€

Pour l'Elite et les licenciés FFA et autres Fédérations reconnues, s'inscrivant au 10 km et au semi-marathon : dossards et sas préférentiels.

HANDISPORT (uniquement 10 km)

□ 10 km: 11€

MARCHE NORDIQUE NATURE 8 km

□ enfants (nés entre 1992 et 1993) : 8 € □ adultes : 11 €

MARCHE CONVIVIALE 3 km

□ Tarif unique : 4 €

GROUPE:

8 € par personne, à partir de 10 participants.

Inscriptions uniquement par internet, renseignements sur www.ods67.com.

Tout coureur participant aux Courses de Strasbourg autorise expressément les organisateurs

rour coureur participant aux Courses de Sirasoourg autorise expressement les organisateurs des Courses de Strasbourg ainsi que leurs ayant-droits lets que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'événement sur fous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

CNIL : Conformément à la loi informatique et liberté n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Souf apposition de vothe part (par courrier indiquant votre nom, prénom, adresse et n° de dossauf), vois condonnées pourront être transmises à des organismes extérieurs et vous pourrez être amenés à recevoir des propositions de leur part.